

SEANCE du : 20 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 14 juin 2022.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Bruno BODIN	Pascal GABILY	Pierre MORIN
Philippe BARON	Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Thierry BAUDOUIN	Yannick CHARRIER	Constance MACKOW	Alain ROBIN
Bérangère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Philippe ROBIN
Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU	Jean-François MOREAU	Anne ROUX
Anita BRIFFE	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	Rodolph THIBAUDEAU
Hélène BROSSEAU à partir de 19h53	Stéphanie FILLON	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Marie JARRY à Emmanuelle MENARD	Jamel CHENIOUR à Bruno COTHOUIS	Marinette TALLIER à Bruno COTHOUIS
Corinne BAUDRY-GELLE	Hélène BROSSEAU de 19h45 à 19h53	Sandra CAILTON à Yannick CHARRIER

Secrétaire de séance : Constance MACKOW, assistée des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.
Assistait également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services
Mathieu LEGAY - Directeur Général Adjoint

BDR

Demande de subvention auprès de la Région pour le giratoire des Sicaudières

Dans le cadre du Plan de relance économique Européen REACT-UE proposé par la Région Nouvelle Aquitaine, les travaux en lien avec la transition écologique, énergétique et la mobilité durable sont éligibles.

Les travaux d'aménagement des mobilités douces réalisés dans le cadre de la création du giratoire des Sicaudières dans le prolongement de l'aménagement cyclable du boulevard Y. Gagarine sont éligibles à un dépôt de dossier.

Le montant des subventions peut atteindre 80% du montant hors taxes des travaux à réaliser, estimés à 60 000 €.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal décide :

- **DE DONNER** tout pouvoir à Madame Le Maire, pour signer toute pièce se rapportant à la présente demande de subvention.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Emmanuelle MENARD

